

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-09

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à vingt heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 4 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet REDUCTION DU LOYER 2021 DU CAMPING DES ALLOUVIERS FACE A LA CRISE SANITAIRE

Le maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal les conséquences économiques de la crise sanitaire face à l'apparition du Corona Virus.

Afin de maintenir au mieux notre économie locale, Monsieur le Maire propose d'aider le camping des Allouvières en lui accordant une baisse de 2 000 € sur le montant TTC du loyer 2021.

Envoyé en préfecture le 15/03/2021

Reçu en préfecture le 15/03/2021

Affiché le

ID : 005-210500583-20210311-202109-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à accorder au camping des Allouvières une baisse de 2 000€ TTC sur le montant du loyer 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
adjoint au Maire.